

L'État anxieux

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : L'État anxieux : l'arsenal légal antiterroriste des États-Unis de Bush à Obama / Pierre-Alain Clément ; préface de Jean-Vincent Holeindre

Auteur(s) : Clément, Pierre-Alain (1984-....)

Autre(s) responsabilité(s) : Holeindre, Jean-Vincent (1979-....) (Préfacier)

Publication : Paris : Presses universitaires de France, DL 2023

Description matérielle : 1 volume (xvi-236 pages) : illustrations, couverture illustrée en couleurs ; 22 cm

Collection : Questions judiciaires 1776-4289

ISBN : 978-2-13-083625-4
2-13-083625-9

EAN : 9782130836254

Appartient à la collection : Questions judiciaires 1776-4289

Classification décimale Dewey : 344.053 25

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie p. [213]-228. Notes bibliographiques. Index
Glossaire

Résumé ou extrait : Après un attentat, certains dirigeants appellent à plus d'ouverture et de démocratie, d'autres jurent de traquer et de punir les criminels, d'autres encore envoient bombes et commandos. Certes, de grandes puissances confrontées à une menace extérieure ne devraient pas prendre les mêmes mesures que des États démunis face à un péril interne. Mais étonnamment, la France a moins réagi comme le Royaume-Uni que comme les États-Unis : lois plus sévères, opérations militaires extérieures... Aux États-Unis, l'opinion face au terrorisme ne révèle pas toujours une société apeurée prête à sacrifier sa liberté pour davantage de sécurité. Il faut donc ouvrir la « boîte noire » de l'État pour comprendre l'élaboration de sa politique antiterroriste, à commencer par sa législation, cadre de son action. C'est la démarche de ce livre, qui examine les débats du Congrès des États-Unis précédant le vote des lois phares de la période récente, du Patriot Act (2001) au Freedom Act (2015). On comprend alors la force des logiques poussant au renforcement des lois antiterroristes, les rares conditions dans lesquelles elles

peuvent être assouplies, et pourquoi la sécurité n'est peut-être pas le principal résultat des lois antiterroristes.

Sujet - Nom commun : Lutte anti-terroriste -- États-Unis -- XXI^e siècle
Terrorisme -- Droit -- États-Unis -- 1990-2020